



Communiqué

Notre position sur le Protocole d'Objectifs présenté l'Administration le 4 novembre 2015 à Narbonne

L'Administration des deux régions (DGS et DRH) nous a présenté le 4 novembre à Narbonne un protocole d'objectifs qui ne correspond pas à ce que souhaitaient les organisations syndicales et l'exécutif actuel, suite aux différents groupes de travail.

C'est pourquoi aucun syndicat de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées n'a signé ce protocole, qui entérine entre autres, deux objectifs inacceptables :

- **l'augmentation du temps de travail des agents et**
- **l'introduction de la part variable dans le régime indemnitaire.**

Il est hors de question de démarrer une quelconque négociation par des incitations à la régression sociale.

- Nous proposons donc une autre rédaction que nous présenterons au **comité technique du 18 novembre 2015**, qui valide les points essentiels suivants :
 - o Le respect des engagements présidentiels sur le pouvoir d'achat et la mobilité.
 - o L'harmonisation au mieux-disant de chaque collectivité, sur les différentes thématiques, telles que le régime indemnitaire, la carrière, l'action sociale, la carte des emplois.
 - o Une méthodologie de travail claire : pas d'accord global mais des accords séparés par thématique, un plan d'accompagnement des agents, et un calendrier de travail prévisionnel sur le premier semestre 2016.

Vous trouverez ci-joint le protocole présenté le 4 novembre 2015 par les deux administrations et nous vous donnons rendez-vous pour une **heure d'information syndicale, mardi 10 novembre 2015, de 12h à 14h à l'Espace Midi-Pyrénées**, pour en échanger avec vous.

Le Bureau de votre syndicat CGT

Toulouse, le 5 novembre 2015